



SAINT-HIPPOLYTE  
BELLE NATURELLE

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

PROJET DE RÈGLEMENT N° 1171-19-05

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19 que :

1. Lors d'une séance tenue le 10 février 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement n° 1171-19-05 intitulé « *Projet de Règlement n° 1171-19-05 modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19* ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **24 février 2026 à 19 h**, au Centre des loisirs et de la vie communautaire situé au 2060, chemin des Hauteurs. Cette assemblée a pour but d'expliquer le projet de règlement. Au cours de cette assemblée, la Municipalité expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer exclusivement sur la modification apportée au règlement.
3. Le règlement projeté vise à amender le *Règlement de zonage n° 1171-19* de façon à permettre l'entreposage extérieur pour le commerce artériel dans la zone C-115 (secteur du Croissant des Hauteurs).
4. Le projet de règlement ainsi qu'une présentation détaillée peuvent être consultés sur le site web de la Municipalité au [www.saint-hippolyte.ca](http://www.saint-hippolyte.ca), sous l'onglet « Avis publics » au bas de la page. Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec le Service du greffe au 450-563-2505 afin d'obtenir une copie de ce projet.
5. Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 11 février 2026.

Marie-Ève Huneau, avocate  
Greffière et directrice générale adjointe